



Adapei 69
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE



Rapport annuel 2017

Assemblée générale
du 9 juin 2018



ÉDITORIAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente 3

PARTIE 01

2017 EN BREF 5

PARTIE 02

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général 9

Orientation 1 - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie 11

Orientation 2 - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche 23

Orientation 3 - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap 29

Orientation 4 - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats 35

Orientation 5 - S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière 39

PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2017 43

PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2017 49

PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2017 53

REMERCIEMENTS 59

Aujourd'hui, notre Association fête **ses 70 ans**.

70 ans de solidarité, d'action familiale, d'imagination et d'innovation dans des dispositifs d'accueil qui ont su évoluer en fonction des besoins.

70 ans au cours desquels une vision commune a conduit parents, professionnels et personnes accueillies à agir ensemble pour permettre des parcours de vie dignes, responsables, supportables parfois, mais où les besoins restent encore criants lorsque tant de personnes, tant de familles galèrent sans horizon désirable.

Il y a un an, nous approuvons notre Projet associatif qui est devenu feuille de route de l'Action associative et des professionnels. Il avait été élaboré conjointement par les parents, professionnels, bénévoles et personnes en situation de handicap.

Approuvé en présence de nombreux professionnels et résidents, il est désormais décliné dans ses différents axes, des axes transversaux à l'action familiale et à la gestion.

C'est pour cela que cette année nous avons choisi de vous en rendre compte en suivant ces axes, dans lesquels s'inscrivent des actions professionnelles et bénévoles, et non en séparant traditionnellement Action associative et Action gestionnaire. C'est également le sens d'une association familiale comme la nôtre où ces deux piliers concourent au quotidien et à l'avenir de nos enfants.

Je citerai quelques actions où nous croisons action familiale et gestionnaire.

Certaines actions ciblent plus particulièrement les personnes accueillies, la singularité de leur parcours et le désir de faire changer la société.

L'évolution des besoins nous a conduits à reconfigurer des places de foyer d'hébergement ou d'accueil de jour en solutions mieux adaptées aux attentes de travailleurs vieillissants ou de jeunes adultes maintenus en IME faute de place pour eux en secteur adulte. Egalement, l'ouverture du CAMPS de Saint-Priest permet de répondre aux besoins des jeunes enfants et de leurs parents, en accentuant sur le dépistage et l'intervention précoce.

Nous savons qu'il nous faut aller plus loin dans la réflexion sur des propositions innovantes concernant un habitat plus inclusif ou sur les modalités d'accueil des personnes avançant en âge. Cette réflexion est engagée depuis plusieurs mois avec l'appui d'une mission confiée à des professionnels expérimentés.

Depuis quelques années, les personnes en situation de handicap manifestent leur désir de participer activement à leur destinée et à celle de l'Association, et des moyens sont mis en œuvre pour les y aider. Elles sont adhérentes depuis 4 ans. Elles ont exprimé directement en réunion ou sur le site internet dédié, leurs propositions pour le Projet associatif. Elles ont franchi un pas supplémentaire en demandant à être bénévole, comme les autres, ce qu'elles font désormais en étant bénévole auprès de la Commission Animations festives et de la Commission Accessibilité. Certains en sont référents à part entière, formés au niveau national pour conforter les actions de sensibilisation menées dans notre département.



D'autres actions ciblent les aidants et les familles.

Nous constatons que beaucoup de familles connaissent essentiellement les établissements et très peu l'Association, ses actions, ses services... Nous avons donc organisé plusieurs événements à destination des nouvelles familles, de bénévoles, de parents rencontrés à l'occasion de l'élaboration du Projet associatif en proposant des informations adaptées à leurs interrogations. Nous avons également initié ensemble des actions dynamisant notre Association.

Dans le même temps, et dans l'intention de développer le répit, nous travaillons à favoriser un assouplissement du fonctionnement des accueils temporaires ainsi que la mise en place de solutions plus adaptées à des besoins particuliers.

Enfin notre Projet associatif cible également les professionnels qui accompagnent nos enfants.

Dans un objectif de qualité, nous avons besoin de favoriser les synergies entre établissements analogues, le partage d'expérience, l'innovation et la formation nécessaire pour accompagner les évolutions que nous souhaitons.

Dans ce but, une évolution de l'organisation a été menée en 2017 pour mettre en place quatre pôles thématiques correspondant aux filières travail, habitat, enfance et soin. Ils sont pilotés par deux directeurs généraux adjoints qui déclinent avec les professionnels des pôles les objectifs correspondants de notre projet associatif. Il s'agit alors d'un travail en réseau, valorisant ce qui se fait de mieux dans les différents établissements et innovant pour préparer l'avenir.

Les chiffres clés



59 services et établissements gérés
pour un total de **2 734 places**
(604 places pour enfants
et 2 130 places pour adultes)



65 places créées
et **22 places requalifiées**



2 491 personnes accompagnées,
507 jeunes de moins de 20 ans
et **1 974 adultes** de plus de 20 ans



1 842 professionnels
correspondant à 1 644
équivalents temps plein



1 121 adhérents



212 bénévoles



512 amis sur notre page Facebook

Les grands événements

Un nouveau Projet associatif 2017-2022 qui donne le sens de notre action pour les 6 prochaines années !

Adopté le 12 juin 2017 à l'unanimité lors de la dernière Assemblée générale, le Projet associatif 2017-2022 devient notre feuille de route pour les prochaines années.

Il se décline en 5 grandes orientations, avec pour chacune d'elles des défis concrets à réaliser.

Une année dynamique en termes d'évolution et de création de solutions d'accompagnement !

2017 est une année dynamique en termes d'évolution et de création de solutions d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap mental. Ce sont au total 65 places créées et 32 places requalifiées pour répondre à leurs besoins :

- **Complexe La Gaieté** (Amplepuis) : 22 places de Foyer de vie créées, par la requalification de 24 places de Foyer d'hébergement et 8 places d'Accueil de jour.
- **Foyer d'accueil médicalisé La Rose des Sables** (Le Bois d'Oingt) : 2 nouvelles places d'internat pour accueillir des adultes avec autisme.
- **Maison d'accueil spécialisé Soleil** (Soucieu-en-Jarrest) : 1 nouvelle place d'externat pour accueillir un jeune adulte sous amendement Creton.
- **SESSAD Alliance** : 9 nouvelles places pour répondre au besoin des jeunes en situation de handicap scolarisés sur le secteur géographique de l'Ouest Lyonnais.
- **Accueil de jour médicalisé Horizon** (Toussieu) : ouverture de 14 places.
- **Accueil de jour Parilly** : création de 6 places.

- **CAMSP de Saint-Priest** : création de 40 nouvelles places destinées à accompagner tous les parents dont l'enfant de 0 à 6 ans présente des difficultés ou un retard global dans son développement, quelle qu'en soit l'origine.

Une année riche en partenariats et contributions auprès des pouvoirs publics !

L'Adapei 69 a largement contribué à l'élaboration des Schémas métropolitains et départementaux des solidarités pour co-construire les actions de demain, adaptées à l'évolution des besoins. Début 2017, l'Association a également participé au Forum des organismes gestionnaires du secteur handicap organisé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour la définition du 2^e Projet régional de santé (PRS) sur le volet médico-social du Schéma régional de santé 2018-2022.

Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2017, les instances statutaires se sont réunies :

- **Le Conseil d'administration** : quatre réunions sur l'ensemble de l'année ;
- **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : **deux réunions** pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement** : **une réunion** pour la validation du projet d'établissement de la Résidence Les Madeleines (Thizy-les-Bourgs) ;
- **Le Comité action associative** : **quatre réunions** pour piloter l'action familiale associative, participer à la construction du Projet associatif 2017-2022, préparer la journée de l'Action associative et la journée anniversaire des 70 ans de l'Association du 9 juin 2018 ;
- **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : **10 réunions**.

Marie-Laurence Madignier est réélue Présidente pour 3 ans

Le 13 juin 2017, Marie-Laurence Madignier est réélue Présidente à l'unanimité par l'ensemble des administrateurs. Les objectifs de ce troisième mandat sont clairs : mettre en œuvre les orientations de notre nouveau Projet associatif, favoriser la collaboration entre les personnes accompagnées, les familles et les professionnels et surtout promouvoir le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

Évolution de l'Organisation

2017 est l'année d'une nouvelle organisation pour l'Adapei 69, mise en œuvre à partir de septembre, autour de 4 Pôles métiers :

- Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation,
- Pôle Habitat et vie sociale,
- Pôle Travail et insertion,
- Pôle Accompagnement médicalisé.

Cette nouvelle organisation remplace la logique de territoires qui prévalait jusqu'à présent.

La création de ces 4 pôles métiers répond à une volonté d'apporter une réponse coordonnée aux personnes accompagnées, dans une logique de parcours, en tenant compte de l'évolution des besoins et problématiques : jeunes sous amendement Creton, autisme, polyhandicap, handicap psychique, vieillissement, répit des aidants...

2017 est une année qui a été marquée par d'importants **changements au niveau des équipes de direction, tant à la Direction générale qu'au sein des établissements et services.**

Nicolas Bordet est devenu Directeur général le 1^{er} janvier 2017 avec pour mission de poursuivre les chantiers initiés, d'impulser une nouvelle politique associative pour répondre aux évolutions des enjeux du secteur et d'entretenir le réseau partenarial, en lien étroit avec la Présidente, le Conseil d'administration et le Comité de direction.

Le Comité de direction a été en partie renouvelé avec l'arrivée de :

- Jessica Voyer, Directrice de l'Action associative, le 15 avril 2017 ;
- Rafael Clavijo, Directeur administratif et financier, le 1^{er} mai 2017 ;
- Raphaëlle Thomas, Directrice des ressources humaines, le 10 juillet 2017 ;
- Amélie Manto-Lebas, Directrice générale adjointe, début 2018.

L'Association a eu également le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissement :

- Valérie Deschamps a rejoint l'Association en janvier 2017 pour prendre la direction de la Résidence Santy (Lyon 8) et du Foyer Le Grand Large (Décines) à la suite du départ en retraite de Mireille Marchetti ;
- Rafaèle Krasny-Percheron est Directrice de l'IME Le Bouquet (Lyon 9) depuis février 2017.

Chantal N'Guyen, ancienne Directrice de l'IME Le Bouquet, a remplacé Régis Cayol, parti à la retraite, à la direction de l'IME Pierre de Lune (Saint-Priest) en février 2017.

Patrick Seux, ancien Directeur adjoint du CAMSP Lyon 9 et du SESSAD Alliance, est devenu Directeur de ces deux mêmes structures et du nouveau CAMSP de Saint-Priest en novembre 2017.

Enfin, en cohérence avec la mise en place des 4 Pôles, un poste de coordination des soins a été créé début 2018, rattaché à la Direction générale adjointe en charge du Pôle Accompagnement médicalisé.

Véronique Semon, ancienne Directrice de la MAS Soleil, a donc rejoint l'équipe du Siège en mars 2018. Pascale Malterre assure la direction de transition de la MAS Soleil dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle directrice, Catherine Dubuis, qui doit prendre ses fonctions en septembre 2018.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

Nicolas Bordet, Directeur général

L'adoption à l'unanimité du nouveau Projet associatif 2017-2022 à l'occasion de l'Assemblée générale du 12 juin 2017 est venue clore plusieurs mois d'échanges, de débats, d'expression, de la part de l'ensemble des acteurs de l'Adapei 69, pour élaborer un projet qui rassemble, destiné à être porté par le plus grand nombre.

Ce Projet associatif est le fruit d'une volonté forte de « réussir tous ensemble », mise en œuvre à travers différents modes d'échanges.

Le Projet associatif, document fédérateur pour les familles, les personnes accompagnées et les professionnels de nos services et établissements, donne le sens de l'action à notre Association.

Il énonce les valeurs, les ambitions et défis poursuivis, ainsi que les actions prioritaires à mener.



Nous entrons dans la phase de mise en œuvre, autour d'une vision partagée :

« Toute personne, quelle que soit sa fragilité, quel que soit son handicap, porte en elle la capacité à se développer et à faire évoluer positivement le regard et l'accueil de notre société, avec l'aide de tous.

Nous nous engageons pour donner les moyens aux personnes en situation de handicap et à leurs familles d'accéder à une vie digne qui leur permette de réaliser leurs souhaits et leurs projets.

Ensemble, parents, professionnels et bénévoles, nous voulons contribuer à construire avec elles et les acteurs de la cité, une société accueillante, inclusive et citoyenne. »

Ce rapport annuel est l'occasion de mettre en lumière toutes les actions menées par les différentes parties prenantes de l'Association (personnes accompagnées, familles, professionnels et bénévoles) pour faire vivre ce projet autour de ces 5 grandes orientations :

1. **Accompagner et encourager la personne** dans la réalisation son projet de vie
2. **Soutenir les familles et aidants** et les guider sur les chemins de l'accompagnement à toutes les étapes de la vie de leur proche
3. **Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité** au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap
4. **Renforcer et développer l'innovation et les partenariats**
5. **S'engager et agir pour une société inclusive**, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière

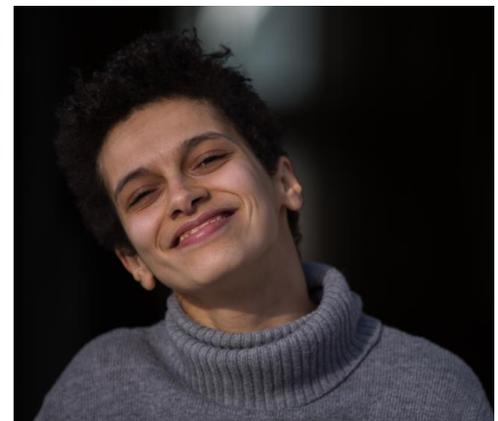
ORIENTATION 1

Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

Défi 1 - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels.

Défi 2 - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Défi 3 - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Donner la parole et faciliter la communication, une clé de la réussite

Ecouter, donner la parole et mettre en place des outils facilitant la communication

Avec l'organisation du premier Forum citoyen en novembre 2016 pour les personnes accompagnées par l'Adapei 69 sur le thème « **Je veux vivre ma vie comme les autres et avec les autres** », le ton était donné pour l'avenir... Plus question de faire marche arrière ! Depuis, une dynamique est initiée pour **accompagner et recueillir la parole des personnes en situation de handicap** : participation active à l'élaboration de notre Projet associatif 2017-2022 (groupes de travail, boîte à outils), prises de parole à l'Assemblée générale 2017, communication directe entre personnes accompagnées et l'Action associative tout au long de l'année... autant de petits pas qui démontrent que la dynamique est en marche avec une véritable prise de conscience associative.

Mais mieux écouter implique aussi **mieux communiquer et adapter nos outils**. C'est ici qu'intervient le « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) développé depuis quelques années par l'Unapei et repris par l'Adapei 69 dans ses moyens de communication. Pour rappel, le FALC est une démarche conçue et développée avec et par les personnes handicapées intellectuelles, qui vise à promouvoir un ensemble de règles pour faciliter la compréhension de la communication écrite et audio-visuelle. Fidèle au principe du « jamais rien pour nous sans nous », il impose la participation effective de personnes handicapées formées à la méthodologie.

Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) en chiffres :

- 6 jours de formation en 2017
- 13 personnes en situation de handicap mental formées
- 18 professionnels et 3 familles

En 2017, l'Adapei 69 a organisé 3 formations FALC à destination des personnes accompagnées, des professionnels et des familles, les 21 et 22 février, les 4 et 5 avril et 17 et 18 octobre 2017.

L'objectif est bien de continuer à traduire les documents ou informations mis à disposition par l'Adapei 69 en FALC. Le nouveau site internet de l'Association, en préparation depuis le dernier trimestre 2017 et qui sera mis en ligne en septembre 2018, permettra l'accès à cette démarche avec un onglet spécifique FALC qui rassemblera l'ensemble des documents traduits. Un système de transcription audio est également prévu.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

▲ Favoriser l'expression et la participation des élus au Conseil de la vie sociale (CVS)

Des rencontres, des outils et des formations

Le 7 avril 2016, l'Association organisait une grande journée d'élections des représentants des Conseils de la vie sociale (CVS) pour l'ensemble de ses établissements et services, portée par les membres de la Commission CVS.

Trois réunions de rencontres des nouveaux élus (personnes accompagnées, familles et tuteurs, professionnels) ont été organisées en février et mars 2017 par la Commission CVS et l'Action associative. Rassemblant près de 120 personnes, ces rencontres ont permis d'échanger sur les outils associatifs existants. Pour cette occasion, 2 boîtes à outils écrits en FALC ont été spécialement repensées par les membres de la Commission CVS pour appréhender le rôle et fonctionnement de cette instance et surtout connaître ses missions en tant qu'élu des personnes accueillies et des familles.

Ces outils sont disponibles sur le site internet de l'Adapei 69 www.adapei69.fr

En parallèle, comme l'avaient fait précédemment les élus en Esat, les élus des personnes accompagnées des CVS des Foyers Henri Thomas et L'Etape ont reçu une formation organisée par le Pôle formation de l'Adapei 69 sur 4 demi-journées pour mieux appréhender leur mission. Au programme : fonctionnement et rôle du CVS et comment bien exercer son rôle de représentant. Une initiative qui sera reconduite en 2018 auprès des élus des CVS des accueils de jour et des foyers de vie et qui sera également proposée aux familles élues.

▲ Soutenir l'auto-détermination et développer la pair-aidance

Un groupe de travail inter-associatif pour échanger et co-construire les bonnes pratiques

L'Adapei 69 est membre actif de la démarche « Une Réponse Accompagnée Pour Tous » sur le territoire. À cet effet, Marie-Laurence Madignier, Présidente, est membre du Comité de pilotage et plusieurs directeurs participent au Comité technique.

L'Association pilote, en lien avec les Associations du Collectif handicap 69, et la MDMPH, l'axe 3 de la démarche qui concerne le soutien par les pairs qui peut prendre différentes formes : accompagnement, explication de la situation et des démarches, groupes de paroles...

Un groupe de travail inter-associatif a été constitué fin 2017 pour échanger sur les bonnes pratiques existantes et co-construire les solutions à imaginer en matière de pair-aidance.

Si ces notions sont encore nouvelles dans le secteur du handicap mental, elles sont déjà bien développées pour d'autres types de handicap. L'objectif est donc bien de s'appuyer sur les dispositifs existants et les adapter à nos besoins.

« **Une réponse accompagnée pour tous** », c'est le nom du dispositif national destiné à mettre en œuvre des solutions d'accompagnement d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap, afin d'éviter toute rupture dans son parcours. Il s'appuie sur le rapport Piveteau « **Zéro sans solution** » commandé par le Gouvernement en décembre 2013, et sur la mission confiée à Marie-Sophie Desaulle. La « Réponse Accompagnée Pour Tous » s'articule autour de 4 axes majeurs : mise en place d'un dispositif d'orientation permanent, déploiement d'une réponse territorialisée accompagnée pour tous, soutien par les pairs, accompagnement aux changements des pratiques.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Être acteur de sa vie professionnelle avec la Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

Lancé en 2017 au sein des établissements de l'Adapei 69, le dispositif de Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) permet aux travailleurs d'Etablissements et services d'aide par le travail (Esat) de valoriser leurs compétences.

C'est un dispositif basé sur la reconnaissance et la valorisation de l'expérience des travailleurs, quel que soit leur degré d'autonomie.

Il s'agit d'une démarche volontaire. Des forums et échanges sont organisés en amont pour informer le travailleur et valider son souhait de participer. Il est accompagné par son moniteur référent tout au long du parcours de reconnaissance des compétences, de la préparation à l'évaluation.

L'évaluation est effectuée en présence d'un examinateur (en général un moniteur d'un autre Esat, formé à la démarche), sur ses tâches quotidiennes, au poste de travail habituel, suivant une liste de compétences définies pour le métier concerné, et selon le niveau qui lui correspond. Des commentaires et propositions accompagnent les résultats.

Les attestations de compétences sont remises à tous les travailleurs « diplômés » à l'occasion d'une cérémonie organisée au sein des Esat.



En 2017 : 15 % des travailleurs d'Esat de l'Adapei 69 ont déjà passé la RAE, sur 2 métiers parmi les 8 identifiés dans le cadre du dispositif. 5 niveaux sont proposés pour chaque métier.

Objectif 2018 : 30 % des travailleurs concernés.

Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

► Diagnostiquer et évaluer pour mieux accompagner

Un nouveau Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de 40 places à Saint-Priest

Le nouveau CAMSP de Saint-Priest a ouvert ses portes le 17 novembre 2017.

Cet établissement accompagne des enfants, de la naissance à 6 ans et dispose de 40 places (dont 3 pour enfants avec autisme). Il a une mission de dépistage, de diagnostic précoce et de prise en charge des troubles psychiques, psychologiques, sensoriels et de l'apprentissage. Il propose notamment un espace d'accueil pour l'observation et le dépistage précoce (temps d'accueil en 1/2 journées). Le CAMSP Saint-Priest s'adresse à tous les parents dont l'enfant de 0 à 6 ans présente des difficultés ou un retard global dans son développement, quelle qu'en soit l'origine.

Ce nouveau CAMSP a pour spécificité d'apporter une réponse forte en faveur d'un accompagnement précoce, intensif et raccourci à deux années, sous forme de plateforme de services :

- Priorité aux enfants de moins de trois ans et réduction du délai d'attente à deux semaines pour les premières observations ;
- Lieu de socialisation en demi-journées ;
- Espace de répit pour les parents, mais également de rencontres et de formation ;
- Lieu ressource et de formation pour les professionnels ;
- Suivi de transition à l'après CAMSP, dans l'attente d'une place dans une autre structure.

Cette ouverture fait suite à un appel à projet ARS/Métropole de Lyon remporté par l'Association début 2017.

En attendant l'aménagement de ses locaux définitifs courant 2018 (20 rue Edmond Rostand à Saint-Priest), l'équipe du CAMSP, composée de 12 personnes, est installée dans des locaux provisoires, aménagés spécifiquement.

Une journée des cadres sur la thématique du diagnostic et de l'évaluation

Le 11 avril 2017, l'Association a proposé à l'ensemble de ses cadres (directeurs, chefs de service médecins, psychologues...) une demi-journée d'information et de sensibilisation sur la thématique « diagnostiquer et évaluer pour mieux accompagner », en collaboration avec la filière DéfiScience en présence du Professeur Vincent Desportes, Neuropsychiatre au CHU de Lyon et de Nathalie Touil, Neuropsychologue au CHU de Lyon.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Faire évoluer les projets d'établissement pour répondre aux besoins des personnes accompagnées

Des solutions pour les plus jeunes

Deux projets importants en 2017 pour l'accompagnement des plus jeunes :

- 9 nouvelles places au SESSAD Alliance pour répondre au besoin des jeunes en situation de handicap scolarisés sur le secteur géographique de l'Ouest lyonnais. Son agrément est donc porté à 39 places. Dans ce contexte, le CAMSP 9^e et le SESSAD Alliance ont été regroupés sur un même site dans le quartier de Champvert à Lyon. Les nouveaux locaux ont ouvert en septembre 2017.
- Reconstruction de l'IME Les Sittelles, avec le projet de rapprochement avec l'IME L'Espérance pour créer une véritable synergie autour du polyhandicap d'ici fin 2018.

Des places de foyer pour des travailleurs en fin de carrière

En janvier 2017, le Complexe La Gaieté (Amplepuis) connaît un important projet de requalification pour répondre notamment aux besoins d'accompagnement des travailleurs en fin de carrière du secteur. Ce sont ainsi 22 places de Foyer de vie qui sont créées, par la requalification de 24 places de Foyer d'hébergement et 8 places d'Accueil de jour.

Ce projet est en lien avec le Foyer Jodard (Thizy), foyer tout récemment reconstruit, qui donne une proposition unique d'hébergement de grande qualité sur le secteur géographique. Dans ce cadre, le Complexe La Gaieté a repensé son offre d'activités auprès des personnes accueillies et de nouvelles salles d'activités sur le site d'Amplepuis ont été aménagées.

Une réponse aux besoins d'accompagnement médicalisé

En 2017, l'Association a connu une augmentation conséquente de ses places médicalisées :

- 14 places d'accueil de jour médicalisé (AJM Horizon à Toussieu) pour répondre principalement aux besoins des jeunes sous amendement Creton maintenus, faute de solution, en secteur enfant.
- 1 place en externat à la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest)
- 2 places d'internat supplémentaires pour accueillir des adultes avec autisme au FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt).



L'expérimentation d'unités renforcées au FAM La Rose des Sables

Suite à une augmentation des comportements-problèmes de certains résidents et au constat de besoins d'accompagnement de proximité pour certains d'entre-eux, en accord avec l'ARS, il a été décidé de manière expérimentale la création de deux unités renforcées de six personnes. L'objectif était de proposer :

- des évaluations à la fois développementales, fonctionnelles et somatiques ;
- un accompagnement très individualisé avec des outils de compréhension et de structuration du temps, s'appuyant sur des objectifs affinés ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- une stabilisation de leur situation afin d'éviter les allers-retours entre l'établissement et l'hôpital, avec pour objectif un retour dans des unités de vie plus classiques de l'établissement.

Douze résidents, qui étaient jusque-là répartis dans l'ensemble des unités de l'établissement, bénéficient de ce dispositif depuis septembre 2017. Ceci permet en outre aux autres groupes de vie composés de douze personnes de pouvoir proposer des conditions d'accueil plus apaisés aux autres personnes accueillies.

Des nouveaux locaux pour le Centre d'accueil de jour Parilly

En septembre 2017, le Centre d'accueil de jour de Parilly a rejoint ses nouveaux locaux sur le site de Vénissieux (rue Forest) et a augmenté par la même occasion son agrément de 6 places, passant ainsi de 102 à 108. Ce projet a permis de regrouper sur ce même site les activités qui avaient lieu dans un bâtiment situé chemin du Génie à Vénissieux.



Au-delà du projet architectural, c'est tout le projet d'accompagnement qui a été repensé. Activités proposées, composition des groupes et ouverture vers l'extérieur, ce sont autant d'axes de travail sur lesquels se sont penchés les professionnels, les personnes accueillies et les familles pour dessiner un nouveau projet.

Un dispositif expérimental : le Service d'emploi accompagné (SEA)

Le SEA est un service médico-social expérimental sur le territoire de la Métropole de Lyon qui a reçu un financement exceptionnel d'une année de la part de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Confié à la Direction de l'Esat Jacques Chavent, ce service a accompagné pendant une année des personnes bénéficiant d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) avec pour objectifs :

- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Assurer la pérennisation de l'emploi ;
- Accompagner sur le long terme ;
- Accompagner dans la proximité et la réactivité.

Les financements alloués au SEA n'ont malheureusement pas été maintenus par l'ARS. Dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS lancé en 2017, le service a été repris par une autre association. Néanmoins, au regard du travail effectué pendant près d'un an et de la valeur ajoutée pour les travailleurs en situation de handicap, il a été décidé de maintenir un dispositif associatif dit de « Passerelle emploi », sur fonds associatifs, avec pour objectif de développer l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de nos travailleurs en Esat.

► Prendre en compte la diversité des besoins et des attentes

Mieux accompagner les personnes avec autisme

Depuis quelques d'années, l'Adapei 69 a vu progressivement évoluer le profil des personnes accueillies dans ses services et établissements avec l'accroissement des Troubles du spectre autistique (TSA).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

À cet effet, un des axes de la politique associative est l'adaptation de l'accompagnement des personnes avec autisme, en lien avec l'évolution des critères de diagnostic et des méthodes éducatives (conformément aux recommandations HAS/ANESM). En 2017, 236 salariés de l'Associative ont ainsi suivi des formations sur l'autisme : sensibilisation, analyses fonctionnelles et situationnelles, ABA, Comvoir, communication alternative, habilités sociales, Learn Enjoy, PECS, PEP 3, TEACH, Vineland...

Mieux gérer les comportements-problèmes

Selon la Haute autorité de santé (HAS), les comportements-problèmes se définissent comme « des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage ».

La réflexion associative a été alimentée avec la création des unités renforcées au FAM La Rose des Sables, la volonté de mieux évaluer les besoins des personnes accompagnées (identification des facteurs de risques, identification des capacités de la personne, mieux connaître les modalités de communication, analyse fonctionnelle...) et la mise en place d'outils au sein des services et établissements.

Portée par le Pôle Accompagnement médicalisé, la réflexion a conduit à la création d'un groupe de travail en 2018. Composé de professionnels (directeurs, chefs de service, psychologue, conseillère technique, responsable qualité), il a pour objectif d'analyser les risques de survenue d'un comportement-problème et de proposer des pistes d'action concrètes internes et externes à l'Adapei 69.

► Fluidifier le parcours de vie et la synergie entre les différents acteurs

Une étude de mise en cohérence des accueils de jour de l'Adapei 69 de la Métropole de Lyon

Une étude a été menée de janvier 2017 à juin 2017 au sein des 4 accueils de jour de l'Adapei 69 basés sur le territoire de la Métropole de Lyon (Corne à Vent, Parilly, L'Orée des Balmes, Santy). Elle visait à mettre en lumière les différents modes de fonctionnement, identifier les besoins des personnes accompagnées et de proposer des pistes pour une action cohérente de l'Association, tout en conservant les points forts de chacun. Parmi les axes de travail identifiés :

- Développer le « pouvoir d'agir » des personnes accueillies, en investissant les domaines de la citoyenneté, de la vie intime et de l'autonomie ;
- Développer les partenariats et l'ouverture sur l'extérieur ;
- Améliorer la coordination des admissions au niveau associatif ;
- Améliorer les synergies entre les différents accueils de jour ;
- Travailler en lien étroit avec le secteur psychiatrique.

D'ores et déjà, début 2018, une première rencontre réunissant l'ensemble des personnes impliquées dans les procédures d'admission de chaque accueil de jour a eu lieu, permettant d'améliorer la coordination des acteurs et la fluidité des parcours au sein de l'Association.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

La mise en place d'un partenariat IMPro/Esat pour une meilleure intégration des jeunes

Suite à un appel à projet interne et grâce aux sommes récoltées via la taxe d'apprentissage, un partenariat spécifique a été créé entre l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) et l'IME Le Bouquet (Lyon 9). Il vise à compléter l'apprentissage des jeunes en IMPro afin de mieux les préparer au monde du travail en Esat. Il se concrétise à travers un parcours de stages évolutifs, un tutorat renforcé et un apprentissage de la mobilité. Trois phases sont envisagées :

Une première phase est composée de stages collectifs : les jeunes de l'Impro viennent en immersion un jour par semaine en Esat, accompagnés par un encadrant technique de l'IME.

Une deuxième phase propose des stages collectifs renforcés : en nombre limité et dans une logique « inter-établissements », les jeunes sont intégrés dans les différents ateliers de la structure, sous la responsabilité d'un encadrant technique.

Une troisième phase s'oriente vers des stages individuels longs : les jeunes sont alors en immersion complète, tenus aux règles et fonctionnement de l'établissement accueillant, sous la référence d'un professionnel.

En 2018, l'objectif est d'étendre ce processus d'apprentissage à tous les Esat et IMPro de l'Association.



Des formations croisées avec la Fondation ARHM pour mieux connaître le handicap psychique

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Adapei 69 et la Fondation ARHM engagé depuis 2015, une formation croisée pour les professionnels des deux associations a été mise en place en juin et septembre 2017. Ces 4 journées (3 jours de formation théorique et 1 journée en immersion dans une structure partenaire) avaient pour objectif d'améliorer la qualité de l'articulation des actions des différentes équipes médico-sociales et de la psychiatrie, au service des personnes en situation de handicap psychique.

Au total, 17 personnes ont été formées : 9 professionnels de l'Adapei 69 et 8 professionnels de la Fondation ARHM.

Un groupe de travail inter-associatif « polyhandicap »

Les directeurs des établissements accueillant des enfants polyhandicapés de différentes associations (Adapei 69, APF, ARIMC, Education et joie, Fondation OVE et L'Union) ont décidé de se concerter sur leurs listes d'attente respectives pour disposer d'un état des lieux fiable des besoins sur leur territoire (Métropole de Lyon et Rhône).

Une mise en commun des listes d'attente a été faite pour les enfants ayant une orientation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) en cours de validité.

Ce travail a permis d'avoir un état des lieux des enfants en attente sur le territoire à fin février 2017.

La liste recense 89 situations d'enfants polyhandicapés. Les 2/3 de ces enfants habitent la Métropole de Lyon, en particulier l'est et le sud. Ces enfants sont à domicile, sans solution.

Face à ces constats, les directeurs généraux des associations concernées, en lien avec leurs directeurs, ont travaillé collectivement des réponses coordonnées à ces besoins avec l'objectif de faire des propositions concrètes à l'ARS.

Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

La qualité de l'alimentation, un axe de travail associatif prioritaire

Une soirée « Manger bon et bien » pour allier plaisir et équilibre

Le 13 avril 2017 à l'Espace Sarrazin (Esat La Courbaisse, Lyon 8), « L'Atelier des chefs » de l'Adapei 69 a fait salle comble, avec presque 200 participants.

Personnes accompagnées, familles et professionnels étaient réunis dans la bonne humeur et la convivialité autour d'un sujet important pour tous : l'alimentation et la nutrition.

11 ateliers thématiques et pratiques étaient proposés et animés par les chefs cuisiniers Sodexo des établissements de l'Adapei 69.



Retrouvez les fiches actions « Manger bon et bien » sur le site Internet de l'Adapei 69 www.adapei69.fr

Une étude diagnostic sur la qualité de l'alimentation dans les établissements et services

La société « Atout Restauration » s'est vu confier la mission de réaliser un diagnostic global sur la qualité et l'organisation de la restauration au sein de l'Association pour faire évoluer le schéma actuel.

Actuellement, l'Adapei 69 possède 2 cuisines centrales à l'EA Bellevue et l'Esat La Courbaisse, avec la société Sodexo, et une quinzaine d'établissements disposent d'une cuisine réalisée sur place. La société Sodexo assure majoritairement la restauration des établissements et services en complément de la société Restalliance qui gère 2 cuisines d'établissement.

L'objectif en 2018 est d'avoir une vision globale sur la qualité du service rendu au sein de l'ensemble des établissements et services, avec des pistes de réflexion et d'amélioration concrètes pour assurer des prestations de qualité en termes de plaisir et équilibre nutritionnel.

Un contrat qualité signé avec la société Sodexo

Désireuse de coopérer à la démarche d'amélioration de la qualité, Sodexo a proposé de détacher une personne pendant 12 mois auprès des établissements de l'Adapei 69 pour accompagner les 24 sites gérés par la société.

Les missions principales de la Coordinatrice nutrition-qualité sont :

- Faire le lien entre les équipes éducatives/médicales et les services de restauration ;
- Proposer des solutions « nutritives » adaptées aux besoins des personnes ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- Participer à la formation des équipes de l'Adapei 69 sur la nutrition en milieu médico-social (équilibre alimentaire, régime, besoins selon l'âge, textures modifiées...);
- Assurer les formations hygiène et sécurité sur les sites ;
- Développer des actions autour des axes santé, plaisir, bien-être.

■ **Préserver la vie affective et intime des personnes accompagnées, un défi associatif**

Il n'est pas simple d'être en situation de handicap et d'avoir une vie affective et intime. C'est un constat partagé par tous, quel que soit l'autonomie et l'âge.

Afin d'accompagner les personnes elles-mêmes et les professionnels de l'Association, deux axes ont été travaillés en 2017 :

- Le premier vise à la réécriture de la Charte associative datant de 1999. Un groupe de travail composé de parents et professionnels et accompagné par Sheila Warembourg, sexologue spécialisée pour les personnes déficientes intellectuelles, s'attelle à la tâche avec une finalisation du document prévue pour fin 2018.
- Le second concerne 7 professionnels de l'Association, de différentes professions (personnel éducatif, directeur, chef de service, infirmier, assistant de service social) des secteurs enfant et adulte qui ont pu bénéficier de 6 jours de formation chacun dispensés par Sheila Warembourg pour apprendre à animer des groupes de travail sur cette question au sein de leurs établissements. Ces formations ont été prises en charge par l'Action associative, en parallèle des nombreuses autres formations sur cette même thématique prévues dans le plan de formation des établissements.

■ **La Mission Prévention & dépistage des cancers**

L'accès des personnes en situation de handicap aux actions de dépistage des cancers reste encore insuffisant. C'est pourquoi la Mission Prévention & dépistage des cancers, initiée par l'ARS, a vu le jour dans chacun des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le Rhône, elle est portée depuis septembre 2016 par des chargées de mission de l'Adapei 69, la Fondation OVE et l'APF (Association des Paralysés de France), en partenariat avec l'association Ademas 69 (convention de partenariat signée en novembre 2015).

Pour favoriser l'accessibilité aux messages de prévention et au dépistage organisé des cancers chez les personnes en situation de handicap, différentes actions ont été mises en place sur la région via la création d'outils adaptés :

1. Proposer une information accessible à tous

- **Exposition mobile « Prendre soin de moi »** qui met à disposition du public, de manière ludique, une information scientifique validée autour de la prévention et du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal, avec un langage simple, se rapprochant du FALC
- **Boîte à outils régionale « Handicaps & Prévention des cancers »** destinée aux différents professionnels intervenant auprès des personnes en situation de handicap

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

L'ensemble des outils proposés doit pouvoir permettre de soutenir les établissements du médico-social dans l'amélioration de la mise en œuvre des dépistages.

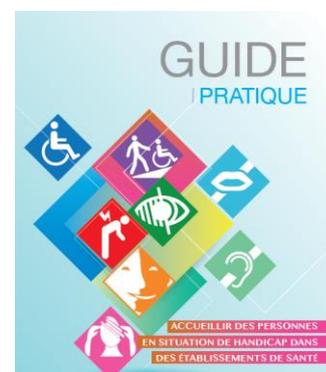
2. Sensibiliser les professionnels de santé aux handicaps

Guide pratique « Accueillir des personnes en situation de handicap dans des établissements de santé » pour pallier à une méconnaissance du handicap qui peut générer une appréhension des personnels de santé à accueillir le public en situation de handicap en consultation.

3. Sensibiliser les professionnels du secteur du handicap et les personnes en situation de handicap à la prévention primaire et aux dépistages des cancers

Des sessions de sensibilisation / formation et des événements sur la thématique de la prévention des cancers et des dépistages ont été réalisés sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes auprès des professionnels accompagnant les personnes en situation de handicap en établissement ou à domicile, des familles et des personnes elles-mêmes.

Au total, sur l'ex-région Rhône-Alpes de 2016 jusqu'à aujourd'hui, 10 000 personnes en situation de handicap (tout handicap confondu), 1 000 professionnels et 3 500 aidants ont été sensibilisés.



ORIENTATION 2

Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche

Défi 1 - Accompagner, pour un parcours le plus fluide et serein possible

Défi 2 - Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

Défi 3 - Proposer des solutions de répit



Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

Des bénévoles et des professionnels au service des familles

L'Action associative, un lieu ressource pour les familles concernées par le handicap mental

2017 reste une année d'affirmation des missions fondamentales de notre Action associative : la solidarité familiale comme feuille de route, entre écoute et entraide des parents qui nous sollicitent.

En 2017, et en continuité avec les années précédentes, de nombreuses familles ont pu être reçues, écoutées ou encore épaulées dans leurs démarches par des parents bénévoles ou encore par la Conseillère technique qui assure une fonction d'accueil et de soutien.



Ces missions sont largement relayées par les professionnels des établissements et services de l'Adapei 69 ainsi que par les partenaires qui orientent les familles concernées par le handicap mental auprès de l'Action associative.

La Commission d'admission et de réorientation, pour un parcours de vie coordonné

Les membres de la Commission d'admission et d'orientation ont poursuivi leur travail de proximité auprès des familles et professionnels, avec un regard attentif sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap, dans le cadre de rencontres organisées dans chaque établissement et service à l'occasion des admissions et sorties des personnes accueillies. L'occasion d'améliorer l'orientation des personnes et de gérer au mieux les situations de rupture, avec à la clé, une réflexion menée sur la coordination des parcours de vie et une réorganisation associative des procédures d'admission qui sera mise en œuvre en 2018/2019.

Les rencontres familles jeunes enfants et fratries

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle rencontre entre familles de jeunes enfants en situation de handicap, dans un climat de convivialité. Que ce soit un moment d'échanges pour les frères et sœurs autour du dessin ou des réunions d'information et de partage pour les parents sur des sujets d'actualité, les réunions fratries assurent un rôle d'écoute et de solidarité très attendu par les familles, toujours plus nombreuses. La thématique abordée cette année : comment remplir un dossier MDMPH ?

L'objectif pour les années à venir : continuer ces rencontres privilégiées et relancer les rencontres fratries adultes.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Les Matinales de l'Adapei 69 : l'accueil des nouvelles familles

L'Action associative a organisé la première édition des « Matinales de l'Adapei 69 », le samedi 2 décembre 2017 à l'Accueil de jour de Parilly (Vénissieux), pour les familles dont un proche avait récemment intégré l'Association.

Action prioritaire à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau Projet associatif, cette matinée avait pour objectif de faire découvrir aux nouvelles familles : l'Association gestionnaire du service ou de l'établissement de leur proche, les services de l'Action associative, les supports de communication à leur disposition, les formes d'engagement possibles.

Cette matinée d'accueil, organisée autour d'un petit-déjeuner convivial, a permis d'échanger, de se connaître, de répondre aux interrogations que se posaient les familles présentes et de susciter en certaines l'envie de s'engager aux côtés de l'Association.



Défi 2 : Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

De nouveaux outils pour mieux communiquer

Le Livret des familles

En 2017, l'Association a conçu le Livret des familles pour répondre aux principales interrogations au moment où le proche en situation de handicap intègre un établissement ou service de l'Adapei 69 et plus généralement tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge adulte.

Ce document reprend les différents thèmes liés à notre association parentale : son fonctionnement, son organisation et son histoire, les services à disposition, les principaux types de services et d'établissements, les métiers des professionnels qui accompagnent au quotidien, les démarches et ressources utiles, mais aussi les différentes formes d'engagement possibles : adhérer, participer, devenir bénévole.

L'ensemble des familles de l'Association a reçu ou va recevoir ce livret par courrier ou par le biais de l'établissement qui accompagne son proche. Il sera à présent distribué à tout nouvel arrivant.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Un site internet en préparation : l'Adapei 69 tisse sa toile

Proposer des outils qui répondent aux attentes des familles, des personnes en situation de handicap et des professionnels, c'est l'une des actions prioritaires du Projet associatif.

En 2017, l'Adapei 69 a travaillé sur la refonte de son site internet. Une enquête a été mise en ligne dès juillet pour permettre à tous les acteurs de l'Association d'exprimer ce qu'ils attendaient du nouveau site. Le nouveau site internet sera mis en ligne en septembre 2018.

L'Adapei 69 est sur Facebook



Depuis mars 2017, l'Association a ouvert sa propre page Facebook, moyen de communication devenu incontournable. Familles, professionnels et personnes accompagnées peuvent ainsi suivre l'actualité de l'Association et du réseau en direct.

Rendez-vous sur www.facebook.com/adapei69 pour aimer notre page !

Des événements festifs tout au long de l'année pour se retrouver

La Fête d'été, la Soirée choucroute et le Bal costumé : 3 événements emblématiques

Les trois événements, organisés par les bénévoles de la Commission Animations festives, sont très toujours attendus par les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Le 2 avril 2017, le Bal costumé a ouvert la danse avec près de 250 personnes venues faire la fête tous ensemble et participer à l'élection du plus beau déguisement.

Puis le 1^{er} juillet, la traditionnelle fête d'été de l'Adapei 69 a rassemblé de nombreux convives dans le parc de l'IME Le Bouquet (Lyon 9).

Enfin, le 28 octobre, 800 convives étaient présents à la Soirée choucroute.



Des actions bénévoles au service de l'entraide

La Campagne de Noël 2017

À chaque commande sur le catalogue en ligne (www.boutique-solidaire.com/adapei69), une partie des revenus collectés est reversée à l'Adapei 69 pour des projets. En 2017, l'Association a ainsi reçu 2 334 €, qui ont été reversés à la MAS Jolane.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Le Fonds de solidarité

En 2017, 44 046 € ont été recueillis grâce aux dons effectués par les familles au Fonds de solidarité. Pour rappel, 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et avec accord des membres du CVS des établissements.

Le reste est mutualisé et contribue à un projet porté par l'Association.

Fonds de solidarité, participez !

Des exemples d'investissements :

- >>> Acquisition d'ordinateurs, tablettes tactiles, matériel son
- >>> Achat de vélos et trottinettes adaptés
- >>> Aménagement de jardins et parcours sensoriels
- >>> Création d'espaces détente et bibliothèques en Esat
- >>> Organisation d'un dépistage diabète

Défi 3 : Proposer des solutions de répit

► Une halte-garderie pas comme les autres : La Passerelle du Sourire

Portée par une équipe de bénévoles et deux professionnels, La Passerelle du Sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental mais sans solution concrète. Intégrée dans le Pôle petite enfance de Meyzieu depuis 2013, elle est un véritable lieu de socialisation pour l'enfant « sans solution » et de soutien pour les familles.

En 2017, l'équipe s'est mobilisée pour rendre le sourire à près de 20 enfants et leur famille, en s'adaptant à leurs besoins et en alliant qualité d'accueil, solidarité et réactivité.



► Des loisirs adaptés avec l'association ALOVA

Portée par ses administrateurs, son équipe de bénévoles et ses professionnels, l'association ALOVA a organisé au cours de l'année 2017 de nombreuses activités et sorties (ateliers cuisine, photos, activités manuelles et musicales, bowling, piscine, visite de ferme, balades, planétarium et week-end...) pour près de 150 enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. 4 établissements de l'Adapei 69 mettent à disposition leurs véhicules le week-end pour l'organisation de ces activités et sorties. Un soutien financier est assuré par l'Adapei 69 et Autisme Rhône Lyon Métropole à hauteur de 27 000 € (soit environ 23% des dépenses réalisées).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

■ Le partenariat avec la Fondation France Répit

L'Adapei 69 est partenaire de la Fondation France Répit, acteur majeur de l'accompagnement des aidants sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Parmi ses actions, la Fondation France Répit prévoit le déploiement au sein de la Métropole d'un dispositif baptisé « Métropole aidante ». Ce dispositif doit permettre de réunir l'ensemble des initiatives et solutions proposées par les différents acteurs de l'accompagnement, dans un objectif de cohérence et de lisibilité pour les aidants concernés.

En parallèle, la Fondation France Répit, l'Adapei 69 et leurs partenaires mettent en œuvre un programme de recherche, mené à l'échelle de la métropole de Lyon, dans le but d'améliorer le soutien aux aidants. Dans ce cadre, l'Adapei 69 a sollicité adhérents, familles et plus largement toutes les personnes en lien avec des aidants afin de diffuser et répondre à une enquête dont l'objet est de mieux connaître la situation des aidants. Les résultats vont permettre de développer des dispositifs de soutien adaptés et personnalisés à destination des aidants et de leurs proches.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

ORIENTATION 3

Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap

Défi 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission

Défi 2 - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Défi 3 - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

► Vers un parcours professionnel de qualité : entre acquisition de compétences et mobilité professionnelle

Le plan de formation 2017

Le plan de formation a pour objectif de maintenir et développer le professionnalisme des salariés dans son domaine de spécialité en accompagnant les évolutions des pratiques.

Pour favoriser le parcours de professionnalisation de ses salariés, l'Adapei 69 investit sur les formations qualifiantes et diplômantes en lien avec sa gestion prévisionnelle des emplois.

La Commission Maintien en emploi

L'Adapei 69 développe depuis 2015 une politique en faveur du handicap au travail et poursuit cette démarche notamment via la création d'une Commission Maintien en emploi qui a pour objectifs de :

- Favoriser le maintien en emploi des salariés confrontés à des difficultés à occuper les postes dans des conditions compatibles avec leur état de santé ;
- Mobiliser les ressources nécessaires au maintien de l'emploi ;
- Travailler en interdisciplinarité, c'est-à-dire en interaction et coordination des acteurs ;
- Emettre des préconisations communes de maintien en emploi.

La première Commission Maintien en emploi s'est déroulée le 13 mars 2018.

► La qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux

En 2017, la Direction générale de l'Adapei 69 a axé sa politique des Ressources humaines sur la thématique de la qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux.

Ainsi, l'ensemble des encadrants (directeurs et chefs de service) ont bénéficié d'une sensibilisation à la détection et prévention des risques psychosociaux ainsi qu'à l'identification des pratiques managériales qui permettent le développement de la qualité de vie au travail :

- Thématique centrale du Séminaire des Directeurs qui a eu lieu en juin 2017 ;
- Mise en place de 5 sessions de formation « Développement des pratiques managériales favorisant la Qualité de Vie au Travail » auxquelles ont participé 52 chefs de service et cadres.

Le plan de formation en 2017

1 544 personnes formées, dont :

- **1 226 personnes** ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
- **200 personnes** ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

▲ L'accueil des nouveaux salariés

Comme chaque année, une journée d'intégration a été organisée dans les locaux du Siège social pour les nouvelles personnes embauchées de l'année 2017. Cette journée d'information leur permet de mieux connaître l'Association par la présentation de son Projet associatif et ses valeurs. Un temps est consacré à la présentation des Pôles et aux parcours de vie des personnes accueillies.

Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

▲ Une nouvelle organisation en pôles métiers

Le projet de réorganisation en pôles métiers a été mis en œuvre en 2017 afin d'améliorer au quotidien le soutien aux établissements et services, directeurs et professionnels, de fluidifier l'information et de rendre cohérente notre action autour du parcours des personnes en situation de handicap.

Une nouvelle organisation en 4 pôles métiers pour créer une nouvelle synergie entre les professionnels et mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées et aux défis de demain !

Deux Directeurs généraux adjoints pilotent ces 4 Pôles :

- Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation (IME / IMPro / CAMSP / SESSAD) ;
- Pôle Habitat et vie sociale (SAVS / Domicile collectif / FH / FV / Accueil de jour non médicalisé) ;
- Pôle Travail et insertion (ESAT / EA) ;
- Pôle Accompagnement médicalisé (MAS / FAM / Accueil de jour médicalisé).

En complément, un poste de coordination des soins a été créé début 2018 et rattaché à la Direction générale adjointe en charge du Pôle Accompagnement médicalisé.

▲ Un système d'information performant et adapté aux pratiques professionnelles

Déploiement du Dossier unique informatisé (DUI)

En 2017, l'Adapei 69 a poursuivi sa démarche d'harmonisation de son système d'information pour la gestion du dossier des personnes accueillies avec l'objectif de regrouper toutes les informations dans un même outil (dossier administratif, dossier social, projet personnalisé, dossier médical, parcours et facturation).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Cette année, une feuille de route a été élaborée et partagée avec l'éditeur (AGM) prenant en compte la poursuite de l'accompagnement des établissements, la prise en charge des demandes des utilisateurs et la montée en compétence de la personne chargée de projet. Parallèlement, un état des lieux a été effectué auprès de l'ensemble des établissements et services afin d'élaborer un plan de déploiement pour 2018-2019.

Une messagerie plus fiable

Au 1^{er} trimestre 2017, l'Association a réalisé la migration de la messagerie et de l'annuaire d'entreprise vers une solution professionnelle plus adaptée. Cela a permis de couvrir le risque de panne, de bénéficier de nouvelles fonctionnalités améliorant le quotidien des utilisateurs et de faciliter la maintenance et l'exploitation par la Direction des Systèmes d'information.



Une nouvelle solution de téléphonie

La Direction des systèmes d'information a mené tout au long du premier semestre 2017 un appel d'offres pour sélectionner une nouvelle solution de téléphonie à déployer à l'échelle de l'Association, dans le cadre du remplacement des matériels existants, matériels obsolètes, non maintenus et non évolutifs. Ce projet de modernisation permettra dès 2018 à l'ensemble des établissements de l'Association de ne pas être impacté par l'arrêt progressif du RTC (réseau téléphonique commuté) en France prévu dès fin 2018. Enfin, ce projet s'accompagne d'une solution de visioconférence qui devrait à moyen terme favoriser le travail collaboratif et la transversalité tout en réduisant les contraintes de déplacement et mobilité.

Des nouveaux projets « métiers »

Plusieurs projets « métiers » ont vu le jour en 2017, pour améliorer la pratique et le quotidien des professionnels.

Tout d'abord, l'Association a lancé l'expérimentation d'une solution de gestion des temps au niveau de la MAS Jolane. La gestion des temps (GT) se définit comme l'optimisation de l'organisation du temps de travail afin de structurer au mieux l'activité des professionnels, tout en respectant les contraintes réglementaires.

Le Pôle travail a également travaillé sur la mise en place d'un logiciel commun pour les Esat et EA, couvrant le périmètre suivant : gestion commerciale, gestion de production, gestion des stocks, gestion des clients. Début 2018, une solution a été retenue pour accompagner l'Association dans la phase d'analyse préalable au projet.

Le Wifi dans tous les établissements et services

En 2017, l'Association a déployé le WIFI (internet sans fil) dans tous les établissements et services avec pour objectifs de :

- Répondre aux besoins des établissements en termes d'offre de services pour les résidents ;
- Permettre la mise en œuvre de nouveaux outils (tablettes, objets connectés ...) ;
- Préserver la bande passante du réseau professionnel ;
- Etre en conformité avec la législation ;
- Homogénéiser et mutualiser la maintenance et les coûts de déploiement.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Oseat, la marque des Esat et EA de l'Adapei 69

OSEAT est la marque commerciale de l'Adapei 69. Elle regroupe 6 Esat et 2 EA, implantés sur le territoire de Lyon Métropole et du Rhône.



La marque OSEAT a pour vocation de positionner les Esat et EA de l'Adapei 69 comme des acteurs de l'économie sociale et solidaire de choix au sein du tissu économique de la région. Elle crée également une nouvelle synergie collective pour les 850 travailleurs et 150 professionnels accompagnants des établissements concernés.

Un chargé de mission a été embauché début 2017 pour porter cette nouvelle dynamique et créer des collaborations nouvelles entre le secteur protégé et adapté et le milieu ordinaire du travail.

Cette année, OSEAT a été le partenaire de différents événements liés à l'entrepreneuriat, l'économie sociale et solidaire et l'innovation, pour porter la voix du secteur, trop souvent absent de ces rencontres.

► Une journée de formation/information commune entre parents et professionnels : « Penser l'accompagnement de fin de vie »

Près de 160 personnes, familles et professionnels de l'Adapei 69 et d'autres associations, étaient réunies le lundi 13 février 2017, pour échanger sur la délicate question de l'accompagnement de la fin de vie des personnes en situation de handicap au sein de nos établissements médico-sociaux.

Pour cette nouvelle journée thématique, le Conseil pour l'accès aux soins et santé de l'Association a réfléchi aux modalités singulières que requiert l'accompagnement de la fin de vie auprès des personnes porteuses de handicap.



► La mise en place d'une politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap

En lien avec l'histoire et les spécificités des 6 Esat de l'Adapei 69, il n'existe actuellement pas de politique de Ressources humaines associative structurée et formalisée pour les travailleurs en situation de handicap. Partant de ce constat, il a été décidé de mettre en place une politique Ressources humaines des revenus et avantages sociaux des travailleurs de l'ensemble des Esat, basée sur les principes d'équité, de transparence, de reconnaissance et de participation des travailleurs.

À cet effet, une réflexion associative, portée par le Pôle Travail et insertion, a débuté en décembre 2017, intégrant un état des lieux des dispositions existantes dans les 6 Esat et des propositions d'évolutions concrètes (mutuelle, fonds social, rémunération, politique de formation et d'évolution professionnelle...).

Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire

Porter des projets associatifs innovants

Le Fonds d'innovation : permettre l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et leurs familles

En 2017, huit projets ont reçu le soutien du Fonds d'innovation, pour un montant total de 23 999 € :

> **Foyer Les Tournesols** – *Livret d'accueil sous format de film* : mise en place d'un livret d'accueil accessible aux personnes accompagnées en créant un outil sous format film (DVD)

> **FAM L'Orée des Balmes** – *Médiation animale Handi'chiens* : accueillir au sein du FAM de l'Orée des Balmes un chien spécialisé et formé à l'assistance des personnes en situation de handicap, dans le cadre d'une convention avec l'association Handi'Chiens.

> **Foyer Le Verger** - *Séjour d'échanges professionnels et résidents dans le cadre d'un Comité de jumelage* : organiser un jumelage entre le Foyer Le Verger et la ville de Nichelino en Italie et une association locale qui accompagne des personnes en situation de handicap.

> **Foyers L'Etape et Henri Thomas** – *Projet théâtre inter-établissement* : créer un groupe artistique, sous forme théâtrale, réunissant les résidents du Foyer Henri Thomas et du Foyer l'Etape pour partager une activité commune.

> **Groupe de travail handicap sévère** – *Outils d'aide à la communication pour les personnes avec handicap sévère* : améliorer les outils d'aide à la communication au sein des établissements de l'Adapei 69 en capitalisant des repères et des connaissances au sein de l'Association par un état des lieux exhaustif, le but étant à terme de favoriser une démarche commune et harmonisée pour l'ensemble des personnes accompagnées. Partenariat avec le Réseau Lucioles.

> **IME Le Bouquet** – *Graines d'Abeille* : installer 3 ruches dans le parc de l'IME avec plusieurs interventions d'un apiculteur pour différentes animations : découverte des abeilles et des produits de la ruche, confection de miel, fabrication de bougies et de pain d'épices, visites mensuelles et travail sur les ruches. Partenariat avec l'Association Graines d'Abeille.

> **IME Les Coquelicots** – *Fête des 10 ans* : organiser une fête conviviale pour les 10 ans de l'IME en associant, par le biais d'activités entre janvier et juin 2017, les jeunes et les familles.

> **Résidence Plurielle** – *Formation à la sécurité pour les résidents non travailleurs* : répondre à la demande de résidents non travailleurs qui lors d'un CVS ont émis le souhait de pouvoir bénéficier de formations à la sécurité et aux gestes de premier secours organisées par le Pôle Formation de l'Adapei 69.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

ORIENTATION 4

Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

Défi 1 - Innover face aux nouveaux défis

Défi 2 - Rechercher de nouveaux modes de soutien

Défi 3 - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

► Comprendre et se préparer à la future réforme SERAFIN-PH

Le projet **SERAFIN-PH** (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) est un projet de réforme visant à allouer des ressources de façon proportionnée aux besoins des personnes et aux prestations adaptées en réponse.

Il s'agit au travers des nomenclatures introduites par SERAFIN-PH, de **décrire les besoins des personnes** (en termes de santé, d'autonomie, de participation sociale) et **les prestations** qui sont mises en œuvre pour répondre à ces besoins et offertes par l'établissement ou le service, ou d'autres établissements ou services, voire en dehors, dans le droit commun.

Afin d'anticiper les conséquences de la réforme, plusieurs actions ont été menées au sein de l'Association depuis juin 2017 :

- 3 sessions de sensibilisation (13 juin, 20 septembre et 21 novembre) à destination des directeurs, chefs de service, cadres du Siège et administrateurs (53 salariés) ;
- Mise en place d'un groupe de travail chargé de mener une réflexion sur l'adaptation des outils d'évaluation des besoins des personnes accueillies ;
- Mise à jour de la trame associative du projet d'établissement.

► Penser un habitat alternatif et inclusif

Portée par le Pôle Habitat et vie sociale et en cohérence avec les politiques publiques, la question de l'habitat alternatif et inclusif a fait l'objet d'une réflexion en 2017 qui a abouti début 2018 à la création d'une mission spécifique de 6 mois confiée à un chef de service à mi-temps. Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Identifier les besoins en termes de public cible et de territoire ;
- Réaliser une étude comparative des projets existants ;
- Réaliser une étude juridique approfondie et identifier les différentes formes juridiques envisageables ;
- Identifier et développer les partenariats ;
- Faire une proposition d'offre aux autorités de tutelles compétentes.

Les préconisations seront connues d'ici fin 2018.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Participer à une étude portée par la CNSA sur les admissions

L'Adapei 69 participe à une étude financée par la CNSA et menée par une chercheuse doctorante en sciences politiques à l'Université Lyon 2 portant sur les processus d'admission dans les services et établissements pour personnes handicapées (2017-2019). À l'occasion de cette étude, la Direction de l'Action associative a pu présenter les modes de fonctionnement et outils utilisés au sein de l'Association. Dans la continuité de ces échanges, la doctorante a rencontré le Directeur et les équipes d'un des établissements de l'Adapei 69 (FAM Le Fontalet à Monsols), afin de mesurer concrètement les enjeux liés à l'admission et ainsi affiner sa recherche.

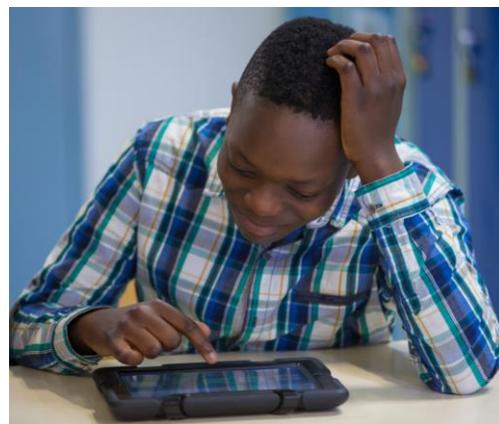
Défi 2 : Rechercher des nouveaux modes de soutien

► Des partenariats autour des outils de communication adaptés et l'autisme

Le partenariat avec la FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap) autour du projet « Autisme et nouvelles technologies »

Fin 2016, deux IME de l'Adapei 69 (IME L'Oiseau Blanc et IME Le Bouquet) ont été sélectionnés pour participer au projet « Autisme et nouvelles technologies » auprès d'enfants et adolescents présentant un trouble du spectre autistique. Ce projet d'une durée de 3 ans a pour objectif de proposer un regard et des réponses validées scientifiquement à l'utilisation des nouvelles technologies auprès des jeunes et leurs familles.

En 2017, les deux établissements ont reçu des financements pour l'achat de matériel (tablettes et tableaux numériques).



Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

▲ Une gestion durable du patrimoine

Une finalisation de la mise en place des contrats cadres pour la maintenance et l'entretien des bâtiments

Initiée en 2014, la mise en place des contrats cadre a pour objectif d'assurer une maintenance préventive des bâtiments et de leurs équipements pour en améliorer les performances énergétiques et environnementales. Ces contrats concernent notamment les domaines du chauffage, ventilation et climatisation. Le fait d'assurer une maintenance préventive efficace assure un fonctionnement optimal des installations tant en termes de rendement qu'adaptation aux besoins, réduisant ainsi les consommations énergétiques de manière significative.

Ces prestations permettent également d'assurer une meilleure longévité des équipements.

Des choix constructifs visant à réduire l'impact environnemental de nos bâtiments

L'ensemble des nouveaux projets immobiliers bénéficie aujourd'hui de techniques visant à améliorer leur performance énergétique :

- Isolation intérieure ou extérieure de forte épaisseur ;
- Eclairage LED ;
- Solution de rafraîchissement en remplacement des installations de climatisation traditionnelles.

ORIENTATION 5

S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière

Défi 1 - Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Défi 2 - Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

Défi 3 - Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap



Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Les actions de sensibilisation

L'engagement des membres de la Commission sensibilisation et scolarisation

L'objectif de la Commission est d'être au plus près des élèves de tout âge (de la maternelle à l'université) et de leurs encadrants pour faire connaître et comprendre la déficience intellectuelle.

L'agenda était chargé en 2017 pour les 9 bénévoles investis dans cette commission : des interventions dans près de 60 classes et auprès de 1720 élèves.



Les membres de cette commission regorgent d'imagination pour s'adapter à l'âge de leur public, et s'appuient sur des jeux, livres et vidéos pour alimenter les présentations proposées.

La promotion de l'accessibilité auprès des élus de la Ville de Tassin la Demi-Lune

Au cours des derniers mois, les habitants de la Résidence Plurielle et des personnes accompagnées par le SAVS Pluriel de Tassin la-Demi-Lune, en lien avec les membres de la Commission Accessibilité, ont mené un cycle d'actions de sensibilisation en faveur de l'accessibilité et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap, auprès des élus et des employés municipaux de leur ville.

4 formations accessibilité, des personnes accompagnées mobilisées et toute une équipe qui guident et accompagnent pour une inclusion citoyenne... Cette belle série d'actions s'est clôturée le 8 novembre 2017 par la remise officielle d'un diplôme pour la Ville de Tassin la Demi-Lune. Cette réussite « n'est pas un aboutissement, mais le début ! », a déclaré à cette occasion Monsieur Pascal Charmot, Maire de la ville.

La scolarisation inclusive

Le Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation a engagé en 2017 un travail autour des pratiques inclusives et notamment sur les enjeux liés à la scolarisation en unités d'enseignement externalisées. L'IME Les Primevères dispose déjà d'une classe intégrée dans une école primaire. D'autres établissements ont initié des démarches, en lien avec l'ARS, l'éducation nationale et les communes, notamment l'IME L'Oiseau Blanc à Décines-Charpieu.

Ce travail est poursuivi en 2018, avec l'organisation d'une journée d'étude en collaboration avec la Courte Echelle.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Défi 2 : Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

► Devenir bénévole à l'Adapei 69 : c'est facile et tellement utile !

Une meilleure visibilité des groupes de travail, comités et commissions associatifs

Suite à l'adoption du Projet associatif 2017-2022, un travail d'état des lieux a été mis en œuvre fin 2017 par les membres du Bureau de l'Association concernant l'ensemble des groupes de travail, comités et commissions associatifs, avec pour objectif de faire le bilan de ce qui fonctionne, revoir les priorités et surtout analyser les thématiques à aborder en lien avec le Projet associatif.

Au programme pour 2018 : une nouvelle proposition d'organisation, des nouvelles thématiques abordées et une meilleure visibilité pour les personnes qui souhaiteraient s'investir.

La formalisation de l'action bénévole

À partir de septembre 2017 et en prévision des 70 ans de l'Association en juin 2018, l'Action associative a repensé son action autour du bénévolat et a lancé des nouvelles pistes de travail, en continuité avec les axes engagés depuis quelques années : s'adapter aux nouvelles formes de bénévolat, mieux communiquer sur ses besoins, penser un espace dédié et spécifique sur le nouveau site internet.

7 thématiques ont ainsi été développées et une vingtaine de fiches élaborées : préparation de la journée anniversaire des 70 ans du 9 juin 2018, événements festifs et rencontres, représentation et sensibilisation, mobilisation des familles, communication et appui aux tâches administratives, loisirs et répit.

Les fiches missions ont été présentées lors de la Journée de l'Action Associative le 3 février 2018 sur la thématique de l'engagement et avec pour slogan « Devenir bénévole, c'est facile et tellement utile ! ».

L'ensemble des fiches est disponible sur www.adapei69.fr

Adapei 69
MÉTROPOLITAIN DE LA COSEILLERIE

Mission bénévole
OPERATION BRIOCHES

Aider les personnes handicapées à gagner leurs combats, c'est simple comme une brioche !
Depuis plus de 40 ans, cette action emblématique de l'Unapei s'inscrit dans une démarche nationale de sensibilisation en faveur des personnes en situation de handicap mental. L'opération brioches est primordiale dans la vie de notre Association. Elle permet de récolter des sommes importantes pour améliorer le quotidien des personnes accompagnées et fait bouger les mentalités.

VOTRE RÔLE

- Contacter les différents points de vente (grandes surfaces, entreprises, écoles...)
- Approvisionner les points de vente et assurer la vente de brioches sur les stands des points de vente, et/ou sur son lieu de travail ou auprès du voisinage, par équipe de bénévoles

DISPONIBILITÉS ET MODALITÉS

- En amont de l'opération, participation à des réunions d'organisation avec la responsable de l'opération brioche
- Au moment de l'opération, pendant 1 semaine (du 4 au 8 octobre 2018)
- Secteur géographique : tous les points de vente, lieu de travail

CENTRES D'INTÉRÊT, QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Dynamisme, bonne humeur et esprit d'équipe !

CONTACT

Marta-Claude Mezzapeta - Responsable de l'opération brioche
TEL : 06 89 06 33 92
Mail : marta.claude@adapei69.fr

OPERATION BRIOCHES
100% Bénévoles

Devenir bénévole à l'Adapei 69, c'est facile et tellement utile !

Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

Des personnes actrices de la vie de l'Association

Depuis quelques années, les personnes en situation de handicap accompagnées par l'Adapei 69 manifestent leur désir de participer activement à leur destinée et à celle de l'Association, et des moyens sont mis en œuvre pour les y aider :

- Depuis 2015, les personnes peuvent adhérer à notre Association ;
- Le « Forum Citoyen » en novembre 2016 a été le premier grand événement de participation des personnes accompagnées.

La co-construction du Projet associatif en 2017 leur a également permis de faire entendre leur voix à travers différents dispositifs tels que la participation aux réunions de travail ou encore des contributions écrites (boîte à idées en ligne, recueil des idées par des professionnels au sein des établissements). Elles ont été associées comme des acteurs à part entière avec les familles et les professionnels.

Enfin, lors de l'Assemblée générale de juin 2017, des personnes accompagnées par le SAVS de Thizy ont participé activement au programme en étant aux côtés de Marie-Laurence Madignier pour l'ouverture de l'Assemblée générale et en témoignant sur leur engagement citoyen.



Des bénévoles à part entière

Une nouvelle fois en 2017, les personnes accompagnées par l'Adapei 69 sont venues prêter main forte aux bénévoles et professionnels de l'Action associative pour préparer la salle et accueillir les participants de l'Assemblée générale.

Depuis, elles sont pleinement investies dans l'organisation de la Journée anniversaire du 9 juin 2018 avec la tenue de stands et l'accueil du public.

Dans la continuité de cette participation active, trois personnes accompagnées par la Résidence Plurielle et le SAVS Pluriel sont devenues en 2018 membres de la Commission Accessibilité et formées en tant que Référents Accessibilité de l'Association, au côté des bénévoles et des professionnels, afin de conforter les actions de sensibilisation menées dans notre département.

RAPPORT DE GESTION 2017

André Dotte, Trésorier

Les comptes 2017 de l'Adapei 69 ont été arrêtés en suivant les règles et méthodes comptables applicables. Le résultat comptable de l'exercice 2017 présente un excédent de 2 665 222 € (3 701 299 € en 2016). Ce résultat inclut, au titre de l'exercice 2017, une provision de 670 535 €, correspondant à un engagement (produit des amendements Creton) lié au Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). La reprise estimée du résultat par la Métropole de Lyon sera de 1 456 285 € et de 333 944 € pour le Conseil départemental du Rhône.

Passage du résultat comptable au résultat administratif 2017

	ARS	Métropole	Rhône	Gestion commerciale (Esat et EA)	Gestion associative	Total
Résultat comptable	13 046	865 281	- 46 350	1 715 523	117 722	2 665 222
Dépenses non opposables	682 701	698 351	693 361	27 728	-	2 102 141
Résultat administratif présenté	695 747	1 563 632	647 011	1 743 250	117 722	4 767 363
Dépenses refusées	0	89 801	- 99 190	-	-	- 9 390
Reprise de résultat estimée	0	1 456 285	333 944	-	-	1 790 229
Résultat administratif estimé	695 747	197 148	213 877	1 743 250	117 722	2 967 745

Activités de l'Association

Le nombre de places financées en établissements ou services sur l'exercice 2017 est de 2 734, qui correspondent à 2 491 personnes physiques accompagnées par l'Adapei 69. Cet écart provient du fait qu'une personne peut être accompagnée par plusieurs établissements ou services. Par exemple, un travailleur handicapé en Esat peut aussi être accueilli en hébergement.

Le nombre de journées réalisées en 2017 est de 735 389 (dont 69 671 journées de double tarification soins et hébergement), soit 1 641 de plus qu'en 2016 (733 748 dont 67 015 journées de double tarification soins et hébergement).

L'année 2017 a été marquée par la création de 65 places, dont 40 places pour le seul établissement du CAMSP Saint-Priest, qui a ouvert ses portes en novembre 2017. Outre cette ouverture d'établissement, des places ont été créées sur les sites suivants : SESSAD Alliance (+ 9 places), AJM Horizon (+ 7 places), CAJ Parilly (+ 6 places), FAM La Rose des Sables (+ 2 places) et MAS Soleil (+ 1 place). Un Le Complexe La Gaiété, a été impacté par des requalifications de places en janvier 2017, avec la requalification de 8 places d'accueil de jour et 24 places de foyer d'hébergement en 22 places de Foyer de vie.

RAPPORT DE GESTION

Etablissement	Evolution	Agrément	Ouverture
SESSAD Alliance	+ 9 places	39 places	Janv-17
FAM Rose des sables	+ 2 places	FAM : 50 places AJM : 6 places	Janv-17
MAS Soleil	+ 1 place	Internat : 48 places Externat : 7 places	Janv-17
Complexe La Gaieté	- 8 places AJ - 24 places FDH + 22 places FDV	AJ : 8 places FDH : 0 FDV : 60 + 2 places d'accueil temporaire	Janv-17
AJM Horizon	+ 7 places	14 places	Avril-17
CAJ Parilly	+ 6 places	108 places	Sept-17
CAMSP Saint-Priest	+ 40 places	40 places	Nov-17

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2017 est de **126 121 K€**, soit une progression de 1,6 % par rapport à 2016 (**124 151 K€**).

Les prix de journée et dotations globales, ARS, Métropole de Lyon, et Département du Rhône représentent 75,11 % des ressources.

Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.

L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des EA par l'Etat.

L'activité commerciale s'élève à 11 942 K€ sur 2017 (pour 10 111 K€ sur 2016). Cette hausse provient notamment de l'apport par SOGECAT fin 2016 de ces activités commerciales réalisées au travers d'Esat.

Dépenses de l'Association

Les dépenses 2017 s'élève à **123 456 K€**, soit une progression de **3 006 K€** par rapport à 2016 (**120 450 K€**).

Les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses avec 83 657 K€ sur 2017, soit plus des deux tiers du total, pour 80 863 K€ sur 2016. Ce poste salaires (inclus charges) et intérim représente 67,76% des charges totales.

Le nombre de salariés en effectif mensuel moyen est de 1 909 personnes physiques en 2017, en légère progression par rapport aux 1 876 de 2016. Le nombre d'Equivalents temps plein (ETP) est de 1 644 en 2017.

Les achats constituent le second poste le plus important avec 9,4 % des dépenses en 2017 (8,4 % en 2016). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance...), avec 8,4 % du total des dépenses (7,7 % en 2016). Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,5%, et les transports, 2,85 % (respectivement 5,4 % et 2,8% en 2016). L'intérim évolue à 2,1 % des dépenses (1,6 % en 2016).

Le résultat financier 2017 (+ 98 K€) reste stable par rapport à celui de 2016 (+ 93 K€). La baisse des rendements liés aux placements est compensée par une reprise de provision sur titre de 60 K€. Le poste intérêts sur emprunt, du fait de la renégociation des prêts lancée sur l'exercice 2017, est en légère baisse de 13 K€ sur l'exercice.

Le résultat exceptionnel 2017 est globalement à l'équilibre à -36 K€. Des reclassements d'« exceptionnel » à « exploitation » de postes de charges liés aux dons, aux subventions et aux stages, ont été opérés sur l'exercice.

Bilan actif

Au global, l'actif immobilisé augmente en valeur nette de 3 020 K€ sur 2017.

Les principaux investissements de l'exercice 2017 ont été les suivants :

- Mise en service de l'Accueil de jour de Parilly (4 685 K€), du CAMSP Champvert et du SESSAD Alliance (1 183 K€) ;
- Restructuration et extension des bâtiments de l'IME L'Oiseau Blanc (260 K€) ;
- Rénovation des locaux de l'AJM L'Ombelle (113 K€) et création d'un parking sur le site des Tournesols (85 K€) ;
- Acquisition du terrain de l'IME Pierre de Lune (618 K€) et réaménagement des cuisines ainsi que du matériel dédié (190 K€) ;
- Acquisition de matériel pour les Esat (297 K€), de matériel de transport (225 K€ contre 408 K€ en 2016) et informatique (406 k€ dont 289 k€ dédiés au renouvellement du parc copieurs).

Le parc immobilisé enregistre des sorties pour un montant brut total de 4 506 K€.

Compte tenu des différentes mises en service de l'exercice, le poste « immobilisations en cours » diminue en conséquence (- 2 273 K€ de 4 016 K€ en 2016 à 1 742 K€ en 2017).

La baisse du poste « Créances redevables et comptes rattachés » de 2 765 K€ (5 909 K€ au 31/12/17 contre 8 674 K€ au 31/12/16) s'explique principalement par la forte baisse des encours « financeurs » (- 3 480 K€), compensée partiellement par la hausse de 567 K€ du poste « clients » de l'activité marchande des Esat.

La hausse du poste « autres créances » de 442 K€ s'explique en partie par la constatation d'une créance liée au crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) de 1 528 K€ compensée une baisse de ce poste de 1 284 K€ des « aides au poste », conséquence d'un meilleur suivi effectué sur l'exercice 2017.

Le poste valeurs mobilières de placement a progressé de 1 260 K€ sur l'exercice 2017 pour se situer à 24 441 K€ au 31/12/17 (contre 23 181 K€ au 31/12/16). Il en est de même du poste trésorerie, qui progresse de 2 038 K€ (19 291 K€ au 31/12/17 contre 17 253 K€ au 31/12/16).

Bilan passif

La progression des « fonds propres » de 2 433 K€ (72 053 K€ au 31/12/17 contre 69 620 K€ au 31/12/16) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2016 qui s'élève à +2 665 K€, compensée par la diminution des deux postes suivants : subventions d'investissement sur biens non renouvelables (-117 K€) et provision réglementée (-105 K€).

Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 932 K€ au 31/12/17 (contre 950 K€ au 31/12/16).

La baisse de 502 K€ du poste « provisions pour risques » (4 400 K€ au 31/12/17 contre 4 903 K€ au 31/12/16) s'explique essentiellement par la baisse des postes suivants : provision pour départ à la retraite (-220 K€), provision sur les recettes liées aux amendements Creton, à rendre potentiellement à l'ARS (-149 K€), provision salariale (-80 K€). À noter, la stabilité des provisions pour litiges salariaux (+ 9 K€).

Le poste « provision pour charges » reste stable à 301 K€ au 31/12/17 (308 K€ au 31/12/16). Il intègre une provision pour faire face au développement des outils informatiques pour un montant de 275 K€.

Les emprunts souscrits sur 2017 au titre des acquisitions de véhicules de 2016 se sont élevés à un montant de 391 K€ financés à 0,3 % sur 5 ans. Aucun emprunt pour construction ou réaménagement n'a été souscrit sur cette période mais une renégociation de ce poste a été menée dont les effets se feront sentir tout au long de la vie des emprunts restants à courir.

Les « dettes fournisseurs » progressent de 467 K€ (soit +10 %) après avoir constaté une hausse de 15 % sur l'exercice précédent. Ces variations s'expliquent souvent par les effets des chantiers en cours.

▲ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2017, propres à l'Association

Au niveau des résultats associatifs :

Quant au résultat de la gestion associative, excédentaire de 117 722 € (dont un excédent de 127 084 € pour l'Action associative, un déficit du Bulletin de 4 862 € et un déficit de de la Passerelle du Sourire (Meyzieu) de 4 500 €), le Conseil d'administration propose de l'affecter en réserve d'investissement pour la construction de la cuisine centrale de Thizy-les-Bourgs ;

Quant aux résultats de la gestion commerciale (Esat et EA), excédentaires de 1 743 250 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve d'investissement pour des travaux d'aménagement, reconstruction des bâtiments, ateliers, machines... et des mesures d'exploitation liées au développement d'OSEAT, la marque commerciale des Esat et EA de l'Association, à la mise en place d'un logiciel de gestion de la production et des ressources humaines et à des projets d'amélioration des conditions de travail des travailleurs handicapés et des salariés.

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs, les propositions d'affectations sont les suivantes, sous réserve de validation par les autorités de tarification :

Quant aux résultats des établissements sous CPOM ARS, excédentaires de 695 746 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en report à nouveau et en mesure d'exploitation, dans l'attente de la validation par l'ARS ;

RAPPORT DE GESTION

Quant aux résultats des établissements sous CPOM Métropole de Lyon, excédentaires de 1 653 433 € (avant les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 197 148 €, en mesure d'exploitation dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;

Quant aux résultats excédentaires des établissements sous accord partenarial avec le Conseil départemental du Rhône, excédentaires de 547 821 € (avant les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 213 877 €, en mesure d'exploitation dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

Compte de résultat – Charges

CHARGES	2017	2016
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises	190 582	105 315
Variation de stock	14 355	-30 699
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 927 021	1 821 545
Variation de stock	-166 393	-76 282
Autres achats et charges externes (*)	30 639 785	29 112 223
Impôts, taxes et versements assimilés	3 954 191	5 253 861
Salaires et traitements	54 482 344	52 329 529
Charges sociales	23 082 392	21 795 605
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 318 249	4 118 780
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 078	269 620
Dotations aux provisions	894 875	2 496 425
Autres Charges	255 808	98 293
TOTAL I	120 594 285	117 294 215
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun II	0	0
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		60 400
Intérêts et charges assimilées	432 808	445 739
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	432 808	506 139
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	118 300	737 212
Sur opérations en capital	226 305	302 670
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	509 610	771 995
TOTAL IV	854 215	1 811 877
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	1 574 847	837 831
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	123 456 156	120 450 062
Solde créditeur = excédent	2 665 222	3 701 299
TOTAL GENERAL	126 121 379	124 151 361
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	0	2 800
- redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de résultat – Produits

PRODUITS	2017	2016
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	2 808 111	2 831 276
Production vendue (biens et services)	11 942 269	10 111 482
SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES <i>Dont à l'exportation</i>	14 750 380	12 942 757
Production stockée	32 801	
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	94 726 080	94 788 371
Subvention d'exploitation	181 473	210 479
Reprises sur provisions, amortissement et transferts de charges	1 588 770	964 889
Cotisations	92 273	90 411
Autres produits (hors cotisations)	13 125 689	12 893 955
SOUS-TOTAL B	109 747 086	108 948 105
TOTAL I (A + B)	124 497 466	121 890 862
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)	10 597	36 477
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	470 341	599 441
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	60 400	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	530 741	599 441
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	296 985	757 043
Sur opérations en capital	15 404	441 637
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	505 699	128 551
TOTAL IV	818 098	1 327 230
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	264 477	297 351
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	126 121 379	124 151 361
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	126 121 379	124 151 361
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

■ Bilan Actif

ACTIF	Brut 2017	Amortissement	Net 2017	Net 2016
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	698 657	698 657	0	133
Frais de recherches et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	225 965	23 956	202 009	201 592
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 794 860		5 794 860	5 177 038
Constructions	77 815 609	31 739 975	46 075 634	41 267 988
Installations tech, matériel et outillage industriel	19 319 523	14 902 139	4 417 384	4 290 651
Autres immobilisations corporelles	8 295 430	6 140 947	2 154 483	2 364 964
Immobilisations corporelles en cours	1 742 335	0	1 742 335	4 015 676
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des partic.	1 435 587		1 435 587	1 486 640
Autres titres immobilisés	204 332		204 332	204 332
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres immobilisations financières	42 238		42 238	39 604
TOTAL I	115 577 129	53 505 674	62 071 455	59 051 214
Actif circulant				
<i>Stocks et en cours</i>				
Matières premières et fournitures	100 456		100 456	69 273
Autres approvisionnements	167 984		167 984	32 774
En-cours de production (biens et services)	2 829		2 829	2 829
Produits intermédiaires et finis	43 825		43 825	11 024
Marchandises	16 344		16 344	30 699
Avances et acomptes sur commandes	11 404		11 404	10 001
<i>Créances</i>				
Créances recevables et comptes rattachés	6 307 125	398 319	5 908 806	8 674 258
Autres créances	5 456 147		5 456 147	5 013 619
Valeurs mobilières de placement	24 440 673		24 440 673	23 180 609
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	19 291 086		19 291 086	17 253 366
Charges constatées d'avance	417 561		417 561	409 515
TOTAL II	56 255 436	398 319	55 857 117	54 687 967
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	171 832 565	53 903 993	117 928 572	113 739 181

▲ Bilan Passif

PASSIF	2017	2016
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 064 561	6 064 561
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	488 515	488 515
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 352 439	2 352 439
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	16 683 442	16 683 442
Réserves de compensation	27 782 548	26 850 587
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	556 081	556 081
Autres réserves	5 352 965	5 352 965
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-792 313	-744 580
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables financeurs	-1 643 612	-937 744
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	5 836 661	2 326 313
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 932 638	-1 935 264
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	2 665 222	3 701 299
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 342 948	1 459 594
Provisions réglementées :	7 296 559	7 401 344
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	2 749 931	2 749 931
dont Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobili.	1 487 784	1 487 784
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	3 058 843	3 163 629
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	72 053 377	69 619 550
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	4 400 471	4 902 517
Provisions pour charges	301 127	307 628
Fonds dédiés	5 125 196	3 814 825
TOTAL III	9 826 794	9 024 971
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 358 478	15 318 991
Emprunts et dettes financières divers (3)	46 990	48 317
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 299	1 814
Redevables créditeurs	331	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 973 155	4 506 275
Dettes sociales et fiscales	14 019 990	12 729 636
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900 013	645 015
Autres dettes	1 572 079	1 802 887
Produits constatés d'avance	174 066	41 725
TOTAL IV	36 048 401	35 094 660
Ecart de conversion (passif) - TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	117 928 572	113 739 181

Des rencontres et des animations tout au long de l'année

L'année 2017 a été jalonnée de temps forts et de rencontres, utiles et conviviaux, pour répondre aux attentes des adhérents, familles, personnes en situation de handicap et professionnels en matière d'échanges et d'information. Autant d'actions permettant également de sensibiliser les partenaires et représentants institutionnels aux droits des personnes que nous accompagnons.

2 février – Fonds de solidarité : rencontre des trésoriers (Siège social, Lyon 3)

La collecte est confiée aux trésoriers qui sont identifiés parmi les familles de l'établissement. La gestion du fonds et l'animation des trésoriers sont assurées par Gisèle Salvaire, bénévole.

5 février – Cinéma Différence « *L'Ascension* » (Cinéma Les Alizés, Bron)

Première projection de l'année 2017 dans le cadre du dispositif Cinéma Différence, encadré par des bénévoles, pour des personnes avec un handicap et leurs familles.

13 février – Journée d'information et de formation « Penser l'accompagnement de fin de vie » (Salle L'Ellipse, Ste-Foy-Lès-Lyon)

Pour cette nouvelle édition des Rencontres de l'Adapei 69, le Conseil d'accès soins santé (CASS) a proposé aux familles et aux professionnels de se retrouver et d'échanger autour de la question délicate de l'accompagnement en fin de vie.

14 février – Fonds d'innovation : rencontre des porteurs de projets 2017 (Siège social, Lyon 3)

Pour 2017, huit projets ont reçu le soutien du Fonds d'innovation de l'Association, pour un montant total de 23 999 €.

15 et 19 février – 24^e salon d'Arts plastiques (Espace Jean Poperen, Meyzieu)

Avec une exposition d'œuvres de personnes accompagnées par l'Adapei 69.

15 février, 8 mars et 15 mars – Rencontres « Etre représentant au Conseil de la vie sociale » (Esat Léon Fontaine, Esat Bellevue et Complexe Orée des Balmes)

La Commission de suivi CVS et l'Action associative ont organisé des temps d'échanges pour les représentants aux CVS des établissements de l'Adapei 69 (personnes accompagnées, familles, tuteurs et professionnels).

CALENDRIER ASSOCIATIF 2017

16 février – Soirée information débat « Epargne handicap et rente survie pour les personnes en situation de handicap » (Espace Sarrazin, Lyon 8)

Animée conjointement par la société Carac pour la question de l'Epargne handicap et Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Unapei sur le sujet de la rente survie, cette soirée a réuni plus de 150 participants, en attente d'informations et de réponses concrètes sur ces deux dispositifs particuliers.

21-22 février, 4-5 avril et 17-18 octobre – Formations Facile à lire et à comprendre (Siège social, Lyon 3 - Foyer Jodard, Thizy-Les-Bourgs – Foyer La Platière, Thizy-les-Bourgs)

7 mars – Assemblée générale ALOVA, Association de loisirs adaptés (Siège social, Lyon 3)

18 mars – Assemblée générale de l'AHML (Esat La Goutte d'Or, Meys)

Association sur le secteur des Monts du Lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

28 mars – Soirée Débat la Courte Echelle sur « Scolarisation de mon enfant en situation de handicap : les questions à se poser » (Palais du Travail, Villeurbanne)

30 mars – Journée de formation et d'information « Le cancer chez les personnes en situation de handicap » (Péniche Bellona, Lyon)

1^{er} avril – Assemblée générale de l'AHSOL (Centre social de Givors)

Association sur le secteur sud-ouest lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

2 avril – Bal costumé de l'Adapei 69, organisé par les bénévoles de la Commission Animations festives (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

3 avril – Les Midis qui papotent « Troupe du Boudy Band Saïsaï » (Siège social, Lyon 3)

Les Midis qui papotent sont des rencontres informelles et conviviales, organisées pour les salariés du siège par l'équipe de l'Action associative. Ils sont le fruit d'un double constat : d'un côté le désir de ces salariés de mieux connaître la vie associative et les personnes que l'Adapei 69 accompagne ; de l'autre côté la volonté des professionnels et des personnes accompagnées en établissement de découvrir le siège. Les Midis qui papotent mettent en lumière un projet porté par un établissement ou des bénévoles de l'Association, le temps de la pause déjeuner. Le 3 avril, les acteurs du Complexe de L'Orée des Balmes réunis dans la Troupe du Boudy Band Saïsaï sont venus présenter leur dernier spectacle « le magasin de Monsieur Plus » !

8 avril – Rencontre jeunes parents et fratries sur le thème « Comment remplir un dossier MDPH ? » (IME L'Espérance, Caluire-et-Cuire)

Animées par Catherine Morey et Marjolaine Chevalier, ces rencontres sont plus spécialement destinées aux familles dont l'enfant est accueilli dans un IME de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs sont organisées conjointement sur un même site deux fois par an.

9 avril – Cinéma différence « La Belle et la Bête » (cinéma Les Alizés, Bron)

12 avril et 3 mai – Réunions d'échanges autour du Projet associatif 2017-2022 » (Siège social, Lyon 3)

Réunions ouvertes aux adhérents, familles, bénévoles, professionnels et personnes accompagnées... pour partager les idées, poser des questions, suggérer des actions, dans le cadre de la finalisation du Projet associatif 2017-2022.

13 avril – Soirée Alimentation « L'Atelier des chefs de l'Adapei 69 » (Espace Sarrazin)

L'Action associative, en partenariat avec Sodexo, a proposé une soirée ludique pour aborder la question de l'alimentation et de la nutrition, pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels des établissements et services de l'Adapei 69.

30 avril – Journée de l'amitié, AHML (Salle des fêtes, Duerne)

20 mai – Assemblée générale AGIHB (Foyer La Platière, Thizy-les-Bourgs)

Association sur le secteur du Haut Beaujolais, affiliée à l'Adapei 69

1^{er}, 2 et 3 juin- 57^e Congrès de l'Unapei « L'habitat, une clé pour la citoyenneté » (Nancy)

1 832 congressistes, représentants associatifs des 550 associations locales, départementales et régionales fédérées par l'Unapei, personnalités politiques régionales et nationales, familles, personnes en situation de handicap, entreprises, ont participé à l'Assemblée générale le 2 juin et la journée thématique du 3 juin. Autour de la question de l'habitat, des tables rondes et une conférence étaient organisées, en lien avec les problématiques rencontrées par les personnes que nos associations accompagnent, tout au long de leur parcours.

7, 8 et 9 juin – Salon Handica (Eurexpo)

La Mission Prévention & dépistage cancers a tenu un stand et animé des conférences. Au programme : une exposition interactive, une boîte à outils, un grand jeu, des conseils et informations. L'Adapei 69 a été également présente sur le stand de la MDMPH.

10 juin – Sortie familiale, AHSOL (Villars-les-Dombes)

12 juin – Assemblée générale de l'Adapei 69 (Saint-Priest)

Près de 250 personnes étaient réunies lundi 12 juin à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Adapei 69.

13 juin – 40 ans de l'Accueil de jour Corne à Vent (Vénissieux)

Les personnes accompagnées, les familles et les professionnels ont accueilli les participants lors de cette journée spéciale.

17 juin – Ciné-ma différence « Comment j'ai rencontré mon père » (cinéma Les Alizés, Bron)

23 juin – Fest'IME, 2^e édition (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

Les IME de l'Adapei 69 organisaient leur 2^e « Fest'IME », festival des IME et IMPro de l'Association. Les jeunes des IME Les Coquelicots, Perce-Neige, Le Bouquet, Les Primevères, Les Sittelles et L'Oiseau Blanc ont partagé dans la joie et la bonne humeur les spectacles réalisés au sein de leur établissement.

30 juin – 10 ans de l'IME Les Coquelicots » (Meyzieu)

Les jeunes de l'IME, leur famille et les professionnels ont fêté les 10 ans de l'établissement et ont réservé un programme très festif : danse, cirque, musique, expositions, création de jeux et d'autres surprises. À cette occasion a été inaugurée la nouvelle fresque qui orne les murs de l'IME.

1^{er} juillet – Fête d'été de l'Adapei 69 organisée par les bénévoles de la Commission Animations festives (IME Le Bouquet, Lyon 9)

La traditionnelle fête d'été de l'Adapei 69 a rassemblé de nombreux convives dans le parc de l'IME Le Bouquet.

2 septembre – « Faites du sport Handi » (Place Bellecour, Lyon 2)

La Commission Accessibilité, tenait un stand d'information à l'occasion de la journée d'animation « Faites du Sport Handi ! ».

17 septembre – Ciné-ma différence « Né en Chine » (cinéma Les Alizés, Bron)

1^{er} octobre – 26^e Marche Soleil (Soucieu-en-Jarrest)

La dynamique Association Soleil organisait sa traditionnelle marche, au profit des résidents de la MAS Soleil.

1^{er} octobre – Run in Lyon (Lyon)

Des professionnels de l'Association et un travailleur de l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) ont couru sous les couleurs de l'Adapei 69 lors du Run in Lyon 2017. Objectif pour la prochaine édition : courir avec le plus grand nombre de personnes accompagnées !

CALENDRIER ASSOCIATIF 2017

6 octobre – 50 ans de l'IME L'Oiseau Blanc » (Décines)

Un après-midi de festivités et surprises en tout genre attendait les 300 personnes présentes, enfants, parents, anciens élèves et professionnels.

21 octobre – Ciné-ma différence « *Le grand méchant renard* » (cinéma Les Alizés, Bron)

28 octobre – Soirée choucroute (Gymnase des Genêtères, Tassin-la-Demi-Lune)

8 novembre – Remise du diplôme accessibilité pour la ville de Tassin la Demi-Lune (Tassin la Demi-Lune)

14 novembre – ALOVA sensibilise la société Safran (Villeurbanne)

Dans le cadre de la Journée internationale du handicap mental, les bénévoles d'ALOVA se sont rendus à Villeurbanne sur le site de l'entreprise Safran pour participer à une opération d'information sur le handicap mental à destination des employés. Organisée à cette occasion, une vente solidaire a permis de récolter 501 €, reversés directement à ALOVA.

19 novembre – Ciné-ma différence « *Wallace et Gromit : cœur à modeler* » (cinéma Les Alizés, Bron)

27 novembre – Handicap et prévention cancer » (ADES du Rhône, Lyon 3)

Des ateliers pour découvrir les outils mis en place par la Mission Prévention et dépistage cancers.

2 décembre – Les Matinales de l'Adapei 69 (Accueil de jour de Parilly, Vénissieux)

L'Action associative a organisé la première édition des « Matinales de l'Adapei 69 », pour les familles dont un proche a récemment intégré l'Association.

14 décembre – Les Midis qui papotent « *les acteurs de la citoyenneté* » (Siège social, Lyon 3)

Pour cette 4^e édition des Midis qui papotent, les personnes accompagnées de la Résidence Plurielle sont venues présenter toutes les actions qu'elles mènent pour faire changer le regard, dans un objectif de société plus inclusive.

17 décembre – Ciné-ma différence « *Coco* » (Cinéma Les Alizés, Bron)

Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2017

Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Une pensée spéciale pour Jacques MADIGNIER et Chantal DANGRE, qui nous ont quittés en 2017, ainsi que pour Henri CLERC, parti au début de l'année 2018.

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Marjolaine CHEVALIER, Jean-Claude DECOURT, Raymonde DOMINIAK, André DOTTE, Rogelio DUPONT, Dominique GERBES, Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Marie-Laurence MADIGNIER, Renée MERIAUX, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Laurence REGARD, Nathalie REYNAUD, Jean-Marc RICHARD, Jean-Claude RIVARD, Benoît TESSE.

Un grand merci à Renée Meriaux qui s'est investie pendant près de 40 ans au sein de notre Association.

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Marie-Odile LAFORET (AHSOL), Michel VERDIER (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Nicole CLAVAUD (Association Autisme Rhône Lyon Métropole), Christophe PERRIN (ATMP), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Brigitte ALESSI, Jacqueline ANTHOUARD, Yvonne ANTOLINOS, Isabelle ARINI, Gilles ARNAUD, Joëlle et Patrick AUBERT, Laurence AUTEUIL, Max B'TIT, Alix BADEA, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Claude BERARD BERGERY, Marc BERNOUX, Etienne BICKERT, Alix BLANC, Patrick BLIAULT, Jean-Marc BOTTA, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Colette BOURGEAY, Brigitte BOURGEOIS, Hélène et Jean BOUTEILLE, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSETTE, Hélène BUFFARD, Josette BUTAUD, Maguy BUTILLON, Christine CAILMAIL, Michèle CAMBET PETIT JEAN, Luigi CARDILLO, Fernando CATARINO, Bernard CHAMBOST, Marie-Louise CHANEL, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Nicole CLAVAUD, Chantal CLERC, André COMBE, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Georges COUDOUEL, Chantal CURTIL, Sylvie DAUPHIN, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Igor DELAHAYE, Daniel DERBEY, Jean-Luc DARPIN, Patricia DAVID, Martine DESIGAUX, Guy DUBIE, Isaline DUC, Rafaële DUCHAMP, Charlotte DUCLAUX, Krystel DUMAS, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Jeanine FELIX, Touria FERCHAKHIZERIOUH, Yvette FERRIER, Véronique FONTARNOU, Sandrine FLACHERON, Mallory FROMENT, Andrée et Gérard GAL, Véronique et Patrice GALLIEN, Maguy GAMONET, Maguy et Robert GARIN, Isabelle GERBER, Dominique GERBES, Jeanine et Christian GIBERT, Monique GIGANDON, Françoise GIGNON, Ludovic GUERREIRO, Jeannine GILDARONE, Liliane et Serge GIRAUD, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Corine GUILLEMET, Bruno GUINAND, Renée HASQUENOPH, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Elisabeth HUPAYS, Colette ISLER, Florence JAVAL, Marie-Rose JARA, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Wassyla LARIANE, Marie-Hélène LAPPE, Danièle LARGE,

REMERCIEMENTS

Daniel LATRECHE, Christine VENET-LETREN, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Annick LIVET, Marylise LUSSON, Nathalie MAILLET-BENYAHA, Frédérique MAIRE, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Josette MARTINEZ, Claude MAUCUIT, Jacques MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Danièle MOLLIERE, Guy MORIN, Madeleine NARDONE, Delphine NAVARRO, Guy ONGARO, Claude PACAUD, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETON, Dominique PAILLARDET, Adrien PASSARELLI, Thomas PERLOT, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Dominique PICAL, Nathalie PICAUD, Maureen PITIOT, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Marie-Hélène PORCELLI, André POULARD, Annick PRIVAT, Gilles et Isabelle RECH, Marie-Hélène REVOL, Nathalie REYNAUD, Jean-Marc RIBOT, Pascale RISI, Elizabeth RIVARD, Isabelle ROS, Fernanda ROUSSEAU, Pierrette SADRY, Solange SAGNARD, Gisèle SALVAIRE, Pascaline SICHERE, Cécile et Pascal TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Hélène TESSE, Elisabeth THE, Chantal THIBAUD, Jean-Claude THIEBAUD, Madeleine TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Marie-Jo et Antoine THILLET, Sylviane TOURRE, Marie-Claude et Christian TOURNIER, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Pierre VALET, Sylviane VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Christine VENET, Céline VERMARE, Romain VERNAY, Marcelle VIALON, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Marie VIDAL, Estelle et Pedro VIDEIRA, Daniel VIGOUREUX, Sophie et René VOITURIN, Marie-Claude et Gérard WOLF, Evelyne ZAKOIAN

Aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2017

CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône, BNP Paribas, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Banque Populaire Loire & Lyonnais, Fondation Eiffage, Etablissement Milioni, Groupe Paris Lyon, OPAC du Rhône, Rotary Club de Lyon Porte de l'Ain, Whiterock et les Municipalités d'Aveize, Brindas, Brignais, Bron, Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Chazelles-sur-Lyon, Civrieux d'Azergues, Coise, Colombier-Saunieu, Communay, Condrieu, Corbas, Cours-la-Ville, Craponne, Dardilly, Ecully, Fleurie, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Grezieu-le-Marché, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, Lentilly, Lissieu, Loire-sur-Rhône, Lyon, Marcy-l'Étoile, Meyzieu, Moins, Miribel, Monsols, Montagny, Neuville sur Saône, Orléans, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Bonnet-de-Mure, Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Mure, Saint Laurent de Chamousset, Saint-Laurent-de-Vaux, Saint Martin-En-Haut, Saint-Marcel l'Éclairé, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Priest, Saint Romain en Gal, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tarare, Tassin la-Demi-Lune, Thizy-les-Bourgs, Vaugneray, Villefranche-sur-Saône, Villechenève, Villeurbanne, Vourles

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs

Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage

Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS (Agence régionale de santé) Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)



Adapei 69
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales